

## LUNDI LE 7 MAI 2007

Session régulière du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec) lundi le 7 MAI 2007 à 19 h 00,  
Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. Claude Després, M. André Poulin, M. Gaston Cloutier, et M. Jean-Guy Marois, formant quorum.

Le conseiller M. Serge Gilbert prend son siège à 19 h 26.

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

### 1. Ouverture de la réunion à 19 h 00.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2007-150

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

ajout des points suivants et modifications à certains points :

4.2 ajouter : « et vente du camion autopompe »

4.3 ajouter : « et prises électriques supplémentaires »

21. ajouter : « et tests des appareils respiratoires »

31.1 Rencontre avec député à Lac Mégantic

31.2 Centre communautaire : vitres (3) – non garanties

31.3 Camping Domaine Sévigny

31.4 Lettrage camion autopompe 2005

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### 3. Adoption du procès-verbal de la session du 2 avril 2007 :

2007-151

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que le procès-verbal de la session du 2 avril 2007 soit adopté et qu'une correction soit apportée à la résolution 2007-108 afin d'inscrire l'année 2007 au lieu de 2006.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### Adoption du procès-verbal de la session du 30 avril 2007 :

2007-152

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que le procès-verbal de la session spéciale du 30 avril 2007 soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### 4. Suivi des résolutions

#### 4.1 Erreurs d'évaluation – secteur de Gould et autres

Des informations ont été reçues de la MRC du Haut-Saint-François à l'effet que des corrections d'offices ont été apportées au rôle d'évaluation en vigueur; 28 dossiers ont été révisés. La MRC a envoyé une lettre à chacun des propriétaires concernés.

La baisse totale d'évaluation, suite aux corrections est de 1 579 100 \$, dont une baisse totale 334 800\$ pour les petites propriétés et une baisse 1 257 800 \$ pour une grande superficie. Certaines propriétés (5) ont subi une hausse d'évaluation pour un montant de 13 500 \$.

Par rapport au budget 2007, la municipalité aura un manque à gagner de 12 316 \$

M. Claude Brochu, évaluateur a confirmé par téléphone que suite à l'erreur de calcul faite, le rôle a été vérifié en entier. Après le 1<sup>er</sup> mai 2007, il ne peut y avoir d'autres corrections d'offices, même si la découverte d'une autre erreur était trouvée, sauf pour les cas suivants :

Exemple : où il aurait oublié d'évaluation un bâtiment, sur la superficie d'un immeuble.

## SUITE SESSION DU 7 MAI 2007

### **4.2 Camion autopompe 1973 – annulation résolution 2007-097**

Considérant que la résolution 2007-097 a été adoptée le 5 mars 2007 pour la vente du camion autopompe 1973 à Monsieur Ronald Croteau pour la somme de 1 500 \$;

Considérant qu'à plusieurs reprises la municipalité est entrée en contact avec l'acheteur pour la prise de possession du véhicule;

Considérant que le 2 mai 2007, M. Croteau a déclaré lors d'une conversation téléphonique qu'il ne désirait plus acquérir le camion;

Pour ces motifs

**2007-153**

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que la municipalité abroge la résolution 2007-097 et annule la vente du camion à M. Ronald Croteau.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2007-154**

### **Vente du camion autopompe 1973 – Les camions Gilbert**

Il est proposé par le conseiller Cloutier appuyé par le conseiller Després et résolu que la municipalité vend le camion autopompe 1973 Ford à Les Camions Gilbert (Beauceville) pour la somme de 500 \$ plus taxes aux conditions suivantes :

. Le camion autopompe Ford 1973 est vendu tel quel et dans l'état actuel et aucune garantie ou responsabilité ne peut être exercée envers la municipalité du Canton de Lingwick;

. Le montant de vente devra être payé à la municipalité avant la prise de possession du camion par l'acheteur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**À CET INSTANT, LE CONSEILLER GILBERT PREND SON SIÈGE. Il est 19 h 26.**

### **4.3 Travaux d'électricité : Centre communautaire et caserne**

Les travaux d'électricité doivent se poursuivre dans les prochains jours.

**2007-155**

### **Centre communautaire : installations prises électriques supplémentaires**

Il est proposé par le conseiller Poulin appuyé par le conseiller Cloutier et résolu d'autoriser l'installation de prises électriques supplémentaires par Bibeau Électrique pour les locaux suivants :

. local de la bibliothèque : 2 prises de grade « commercial » pour ordinateur;

. local des aînés : 2 prises de grade « commercial »

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **4.4 Rencontre avec Domtar**

Une rencontre entre Madame la mairesse et un conseiller a eu lieu avec des représentants de la compagnie Domtar.

Domtar a déposé à la MRC un document dans lequel il tente de faire la preuve qu'il aurait raison de demander une réduction de 48% de l'évaluation foncière des grandes superficies. Ils soutiennent qu'ils iront en contestation si la municipalité n'accepte pas une réduction additionnelle de 5%. Suite à la correction d'office effectuée par la MRC, la plus grande superficie de Domtar, après la réduction 5% est passée **18 346 000 \$** à **17 088 200 \$** pour 2007-2008-2009.

En 2004-2005-2006 cette même superficie était évaluée à **17 035 900,00 \$**

### **4.5 Achat d'abat poussière : prix modifié**

Lors de l'adoption de la résolution 2007-121, au conseil mensuel du 2 avril dernier, le montant de cette acquisition était de 9 363,84 \$, incluant les frais de livraison.

## SUITE SESSION DU 7 MAI 2007

### 4.5 Achat d'abat poussière : prix modifié (suite)

Le 3 avril 2007, la compagnie Sel Warwick transmettait une télécopie afin d'indiquer que le prix était modifié ainsi :

Prix : 317 \$ / ballot sans les taxes, pour un total de 361,22 \$ incluant les taxes.  
L'achat total de 25 ballots représente la somme de: 9 030,50 \$ incluant les taxes.

2007-155

### Épandage abat poussière

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Després et résolu de retenir les services de la municipalité de Weedon pour les travaux d'épandage de l'abat poussière, au tarif de 55 \$/heure. Le temps sera calculé du départ du véhicule à l'arrivée de celui-ci en incluant le nettoyage.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### 4.6 Correction coûts et statistiques entretien des chemins d'hiver

Madame la mairesse informe les membres du conseil que des corrections ont été effectuées sur les statistiques remises lors du précédent atelier. Des nouveaux documents sont remis aux membres du conseil.

**Ce qui donne pour entretenir 47,121 km un montant total de :**

1 605\$ /km en 2006 pour l'entretien des chemins d'hiver

1 414\$ /km en 2005 pour l'entretien des chemins d'hiver

Ces coûts comprennent les rémunérations et les bénéfices marginaux des employés, l'entretien du garage et de la machinerie, le matériel (sable, sel, couteau, essence, huile, graisse pièces accessoires, les assurances, immatriculation, amortissement ces frais sont partagés en deux lorsqu'ils sont aussi utilisés pour l'entretien d'été.

Les municipalités suivantes ont des contrats signés avec l'entreprise privée pour entretenir leurs chemins d'hiver :

Distance	Nom de la municipalité	2006 Coût/km	2007 Coût/km	2008 Coût/km
54,67 km	Ste-Edwidge-de-Clifton	1 916 \$	1 970 \$	2 428\$
20,161 km	Stornoway	1 839 \$	1 918 \$	2 019\$
41,58 km	La Patrie	3 631 \$	3 631 \$	3 631\$
127 km	Compton (la municipalité)	2 006 \$	-	-
43 km	Compton (contrat privé)	2 655 \$	2 770 \$	2 770\$

Le MTQ exige un minimum de deux camions 10 roues lorsqu'il y a plus de 30 km à entretenir.

### 4.7 Centre communautaire : DBO

Le présent contrat est un contrat de suivi du Système Enviro-Septic, vendu par DBO Expert inc. Il n'y a pas de frais de suivi pour l'année suivant l'installation du système. Par la suite des frais devant être payés par le propriétaire du Système Enviro-Septic afin de bénéficier du présent contrat de suivi seront de 75 \$ par année.

### 4.7 Centre communautaire : DBO (suite)

DBO Expert effectue une visite annuelle pour vérifier le bon fonctionnement du système.

## **SUITE SESSION DU 7 MAI 2007**

La garantie limitée de 20 ans est offerte par le manufacturier (Presby Environnement DBO) contre tout défaut de fabrication à compter de la date d'installation.

Le défaut de respecter les exigences prévues aura pour effet d'annuler la garantie. Le contrat a été signé le 6 mai 2005.

### **5. Rapport de la mairesse**

10 avril : rencontre la MRC pour le comité d'évaluation des grandes superficies forestières

18 avril : rencontre responsable Sûreté du Québec à Cookshire

18 avril : conseil des maires

19 avril : atelier à la MRC sur le site d'enfouissement

23 avril : rencontre M. Vanier de Domtar à Windsor

23 avril : atelier info de Claude Brochu et étude des documents pour le futur site d'enfouissement

24 avril : assemblée publique à Cookshire information pour le futur site d'enfouissement

25 avril : formation : protection du littoral à Weedon

25 avril : rencontre CA du CLD du HSF

### **6. Rapport des comités**

Le conseiller Després explique les réunions auxquelles il a participé :

. 16 avril : atelier pour l'évaluation; le 27 avril : rencontre avec les employés de la voirie; le 7 mai : visite des bancs de gravier : Barolet, Boisvert et Gagnon

Le conseiller Guillemette mentionne que la municipalité devrait faire l'essai du concassé de Boisvert (Weedon). Le gravier de Barolet (Weedon) est prêt.

Le conseiller Marois donne un compte rendu des réunions auxquelles il a assisté : le 11 avril : 2 réunions du comité Loisirs de la MRC; le 24 avril : réunion pour le site d'enfouissement à Cookshire; le 25 avril : formation à Weedon pour les cours d'eau; rencontre avec les représentants de la compagnie Domtar, une rencontre avec le comité Loisirs concernant le projet de Canadian Tire; l'annonce d'une subvention de 500 \$ et de 300 \$ de la Caisse populaire pour les festivités de la Fête nationale.

#### **6.1 Rapport de l'inspecteur de voirie**

L'inspecteur de voirie indique qu'il n'a rien de spécial.

#### **6.2 Rapport du responsable du service incendie**

Le directeur des incendies indique qu'il n'a rien de spécial.

### **7. Séminaire Infotech**

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Poulin et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer à un séminaire de Infotech, à Sherbrooke le 30 mai 2007.

Le bureau municipal sera fermé cette journée.

Il n'y a aucun coût d'inscription et les frais de repas et de déplacement seront remboursés sur preuve.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## SUITE SESSION DU 7 MAI 2007

- 2007-157**
- 8. MRC : paiement quotes-parts : Ruisseau Racey et déduction de compte dû**
- Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Marois et résolu d'effectuer le paiement des sommes dues à la MRC du Haut-Saint-François, mais en déduisant la somme que celle-ci doit à la municipalité. Le paiement s'établira ainsi :
- Sommes à payer :
- |                               |            |                |             |
|-------------------------------|------------|----------------|-------------|
| . Quote-part Ruisseau Racey : | 05-09-2006 | Facture : 2045 | 1 248,00 \$ |
|                               | 26-01-2007 | Facture : 2139 | 669,50 \$   |
| . Recherches :                | 30-08-2006 | Facture : 2004 | 14,50 \$    |
|                               | 02-10-2006 | Facture : 2058 | 7,25 \$     |
- Le paiement total représente un montant de 1 939,25 \$ correspondant aux quotes-parts pour le Ruisseau Racey et des frais de recherches.
- Somme à recevoir :
- La MRC doit un compte de :                      Date : 17-07-2006                      432,34 \$
- Le paiement final s'établit à 1 506, 91 \$ et est autorisé.  
Copie de cette résolution ainsi que le compte du vérificateur seront transmis à la MRC.
- Les conseillers Guillemette et Cloutier votent contre.**  
**ADOPTÉ SUR MAJORITÉ DES CONSEILLERS**
- 2007-158**  
**AVIS DE**  
**MOTION**
- 9. Avis de motion : Modification du règlement 232-2004 - Entretien chemins d'hiver – chemin Loiselle**
- Est donné par le conseiller Després, qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement 232-2004 sera modifié afin de modifier l'article 1, concernant la longueur du chemin Loiselle pour l'entretien des chemins l'hiver.
- 2007-159**
- 10. Renouvellement contrat de travail – inspecteur voirie**
- Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu de renouveler le contrat de Monsieur Alain Bouffard, inspecteur de voirie. Le salaire de Monsieur Bouffard sera indexé de 2% et l'indemnité de vacances sera de 4%.
- SAISON ESTIVALE: La semaine est de quarante (40) heures, du lundi au vendredi inclusivement reste le même sauf sur avis ou modification par le conseil municipal.
- La saison estivale se déroule approximativement du 15 avril au 14 octobre de chaque année. Toutefois, si du déneigement est nécessaire dans cette période, l'employé devra déroger de l'horaire habituel.
- La saison hivernale sera pour la période approximative du 15 octobre au 14 avril de chaque année.
- Temps supplémentaire : Ce contrat prévoit un salaire sur une base hebdomadaire et aucun temps supplémentaire ne sera considéré, sauf sur demande et autorisation du maire et/ou du maire suppléant lors de cas d'urgence ou de travaux spéciaux. Les heures supplémentaires doivent être autorisées par le maire et elles sont récupérées en temps.
- Les clauses du contrat précédent demeurent en vigueur.
- Les conseillers Poulin et Cloutier votent contre.**  
**ADOPTÉ SUR MAJORITÉ DES CONSEILLERS**
- 2007-160**
- 11. Postes Canada – Enlèvement de la neige devant les boîtes postales – Secteur Gould**
- Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu qu'une demande soit transmise à Postes Canada – bureau de Weedon, afin que l'accès normal aux boîtes postales situées à Gould soit nettoyé de façon journalière pendant la saison hivernale et sur une largeur suffisante pour l'accès sécurité des usagers.

## SUITE SESSION DU 7 MAI 2007

### 11. Postes Canada – Enlèvement de la neige devant les boîtes postales – Secteur Gould (suite)

Copie de cette résolution sera transmise à Postes Canada au niveau régional et national.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### 12. Acquisition :

#### 12.1 Achat gravier

2007-161

Il est proposé par le conseiller Deprés, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu d'autoriser l'achat à titre d'essai auprès de Monsieur Fernand Boisvert de Weedon, d'une quantité maximum de 130 tonnes de concassé 0-3/4 au coût de 4 \$/tonne sans les taxes, non chargée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### 12.2 Marteau compacteur

2007-162

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Després et résolu d'autoriser l'achat auprès de la compagnie Breton Location de Weedon, un marteau compacteur usagé au coût de 350 \$ sans les taxes. Le coût total incluant les taxes est de 398,83 \$

**Le conseiller Cloutier vote contre.**

**ADOPTÉ SUR MAJORITÉ DES CONSEILLERS**

### 13. Vérification inspection annuelle – Véhicules voirie et incendie

2007-163

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Poulin et résolu de faire appel auprès de la compagnie Transports Dostie de Lac Mégantic pour l'inspection mécanique annuelle obligatoire des véhicules suivants :

- . les camions 92 et 97 du service de voirie;
- . le fardier du service de voirie;
- . le camion citerne du service incendie.

Les frais sont de 105 \$ sans les taxes pour un total de 119,65 \$ incluant les taxes par véhicules et de 161,36 \$ incluant les taxes pour chaque déplacement. L'inspection pourrait nécessiter 2 déplacements.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### 14. Travaux voirie :

#### 14.1 Fauchage des bords de route

2007-164

Il est proposé par le conseiller Deprés, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de retenir les services des compagnies suivantes pour les travaux de fauchage des bords de routes, à savoir :

. Stéphane Blais (La Patrie) :

1 passage au montant 65 \$/h: Route 257 sud, chemin du Belvédère et Rang des Pointes;

2 passages au montant 65 \$/h: Route 257 nord

. Réjean Carrier (Lambton) :

45 \$ / heure : Chemin Montagne Rouge, chemin North Hill, Brookbury, McAulay, Galson, Mc Gill, Loiselle

Les travaux devront être réalisés au plus tard le 14 juillet 2007.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### 14.2 Épandage abat poussière

Le dossier à été discuté précédemment.

#### 14.3 Réparation panneau d'accueil de la Municipalité

La dépense représentant la réparation du panneau d'accueil situé sur la route 257 sud sera autorisé par les engagements.

SUITE SESSION DU 7 MAI 2007

**14.4 Route des Cantons - Installation d'une affiche**

Le dossier est reporté.

**14.5 Installation des bollards pour voie piétonnière**

Les travaux seront exécutés après les travaux de balayage exécutés par le ministère des transports.

**15. Schéma de couverture de risques**

Le dossier est reporté.

**16. Nomination candidat pompier**

2007-165

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que la personne suivante soit nommée candidat pompier volontaire : Benoît Gaillard. Un candidat devient pompier volontaire suite à sa formation adéquate et pertinente.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**17. Demande carte d'accréditation – nouveaux pompiers**

2007-166

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu de demander à la Sûreté du Québec des cartes d'accréditations pour les pompiers volontaires.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**18. Formation POMPIER - Bury**

2007-167

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que le conseil entérine la participation de M. Steven Whalen, pompier volontaire, au cours de formation Pompier I – Section 2, offert à la Municipalité de Bury au coût de 375 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**19. Bornes sèches : Servitudes**

Le dossier est reporté.

**20. Formation pompier – demande subvention**

**Considérant** le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal (L.R.Q.,c. S-3.4, r.0.1.);

**Considérant** les besoins en formation des pompiers de la municipalité du Canton de Lingwick;

**Considérant** que les coûts fixés par l'École nationale des pompiers du Québec (E.N.P.Q.) et/ou par les services chargés de la formation représentent des sommes très élevées pour les municipalités;

**Considérant** qu'à ces coûts, il faut ajouter la rémunération des pompiers, avantages sociaux et les autres frais pouvant s'appliquer;

En conséquence

2007-168

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu :

Que la municipalité du Canton de Lingwick demande au Gouvernement du Québec, par l'entremise de programme d'emploi Québec, de subventionner la totalité des salaires versés aux pompiers volontaires dans le cadre de leur formation;

Qu'une copie de cette résolution soit transmise aux municipalités du Haut-Saint-François et à la FQM pour appui.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## SUITE SESSION DU 7 MAI 2007

- 2007-169**      **21. Entériner acquisition d'échelles**  
Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu d'entériner l'acquisition de 2 échelles pour le service incendie auprès de la compagnie Thibault, pour les montants suivants :
- . 1 échelle 14 pieds :    333 \$ + 19,98 \$ (TPS) + 26,47 \$ (TVQ) : 379,45 \$
  - . 1 échelle 24 pieds :    628 \$ + 37,68 \$ (TPS) + 49,93 \$ (TVQ) : 715,61 \$
- + transport : environ 60 \$ par échelle  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

- 2007-170**      **Entériner les tests des appareils respiratoires**  
Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Marois et résolu d'entériner la dépenses pour les tests effectués sur les appareils respiratoires du service incendie par la compagnie Acklands Grainger (Granby) ainsi que l'acquisition de diverses fournitures, pour un montant total 561,10 \$ incluant les taxes.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

- 22. Période de questions**  
Aucune question.

- 23. Pause santé** de 20 h 42 à 20 h 53.

- 24. Adoption des comptes pour la suite du mois d'avril et comptes courants**

### **Liste des chèques émis au cours du mois d'avril 2007**

9800	CLD Haut St-François	300,00 \$
9801	Conseil Sport Loisir de l'Estrie	65,00 \$
9802	Transport du Bonheur inc.	2 139,00 \$
9831	Fournier Guy	200,00 \$
9832	ANNULÉ	
9833	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	262,97 \$
9834	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	223,86 \$
9835	DBO Experts	65,00 \$
9836	Ministère des Finances	121,00 \$
9837	Signalisation de l'Estrie	2 375,57 \$
9838	Fournier Guy	200,00 \$
9839	Fournier Guy	200,00 \$
9840	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	764,54 \$
9841	Ass. Directeurs municipaux Québec	350,00 \$
9842	Groupe Poirier	4 226,41 \$
9843	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	29,50 \$
9844	Richard Normand	315,16 \$
9845	Fournier Guy	200,00 \$
9846	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	21,60 \$
9847	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	390,32 \$
9848	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	76,95 \$
9849	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	224,68 \$
9850	Michel Bourque	45,00 \$
9851	Stéphane Bouffard	47,00 \$
9852	Sylvio Bourque	30,42 \$
9853	Corriveau, Martin	43,00 \$
9854	Josée Lapointe	42,19 \$
9855	Alain Rousseau	28,00 \$
9856	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	2 525,28 \$
<b>Remboursement de prêt à terme</b>		
16/04/2007	Remboursement automatique	1 941,83 \$
<b>Dépôt direct - Employés permanents</b>		
	Salaire avril 2007	5 738,83 \$

**SUITE SESSION DU 7 MAI 2007**

**24. Adoption des comptes pour la suite du mois d'avril et comptes courants**  
(suite)

**Liste des chèques émis 7 mai 2007**

9857	Infotech	297,83 \$
9858	Chauffage Robert Verret	3 811,00 \$
9859	Marché Bernadin	386,47 \$
9860	Pétroles Sherbrooke	1 966,04 \$
9861	M.R.C. Haut St-François	628,00 \$
9862	Centre du camion (Amiante)	222,71 \$
9863	Martel, Brassard, Doyon	116,32 \$
9864	Caisse Populaire Hauts-Boisés	100,74 \$
9865	Dubé Équipement Bureau	127,06 \$
9866	Ass. Du Camionnage du Québec	54,70 \$
9867	Communication Plus	341,86 \$
9868	Bourque, Sylvio	4,20 \$
9869	Société Coopérative Agricole Weedon	515,56 \$
9870	Bilco	93,78 \$
9871	Rousseau, Denis	23,93 \$
9872	Thetford Gaz Service inc.	112,26 \$
9873	Breton Location inc.	40,24 \$
9874	Serv. San. Denis Fortier	2 908,21 \$
9875	Gagné Céline annulation réservation salle	140,00 \$
9876	UMQ	10,46 \$
9877	Fonds de l'information foncière	6,00 \$
9878	DRL / Beaudoin Équipement	2 112,64 \$
9879	Després, Claude	50,75 \$
9880	Bouffard, Alain	354,55 \$
9881	Régie de tri et de récupération	1 259,90 \$
9882	Ville de Disraeli	145,16 \$
9883	Marois, Jean-Guy	151,95 \$
9884	Fournier, Guy	91,55 \$
9885	Industrie Canada	14,00 \$
9886	Atelier R.N. SENC	214,23 \$
9887	SME inc.	1 007,65 \$
9888	Et C.E. Thibault	173,77 \$
9889	Bouffard, Alain	22,44 \$
9890	SC Classique	820,44 \$
9891	Gagné, Céline	137,90 \$
		<b>41 657,41 \$</b>

**2007-171**

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Marois et résolu que tous les comptes sur la liste présentée soient acceptés et en autorise leur paiement pour un montant total de 41 657,41 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Certificat de crédit # 2007-05-07-01**

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au total de 41 657,41 \$.

**25. Engagement des dépenses pour le mois de mai 2007**

#POSTE	Description	Montant
Conseil municipal		
02-110-00-329	Lait, café, jus	30,00
Gestion financière et administrative		
02-130-00-321	Frais de poste (timbres)	75,00
02-130-00-670	Papeterie	75,00
02-130-00-670	Papeterie : registre pour permis	50,00

## SUITE SESSION DU 7 MAI 2007

### **25. Engagement des dépenses pour le mois de mai 2007 (suite)**

Voirie municipale		
02-320-00-526	Entretien & réparations autres équip. (filtres)	200,00
02-320-92-525	Entretien camion 92 (gasket, spring)	100,00
Aménagement, urbanisme et zonage		
02-610-00-310	Frais de déplacement insp. en bâtiment	75,00
02-610-00-400	Inspecteur en bâtiment à forfait – réunion	75,00
Développement local		
02-622-00-959	Poteau pour affiche – panneau d'accueil	13,00
Loisirs et culture		
02-701-50-310	Frais de déplacement – Parcs	50,00
02-701-50-513	Entretien tracteur à gazon	50,00
02-701-50-631	Entretien des pelouses essences et fourn.	50,00

ENGAGEMENT DE DÉPENSES DE MAI 2007 : 843,00 \$

2007-172

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu que le conseil accepte la liste d'engagement des dépenses pour le mois de mai 2007.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **Engagement des dépenses pour le mois de mai 2007**

#### **Certificat de crédit # 2007-05-07-02**

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour ces dépenses au total de 843,00 \$.

2007-173

### **26. Nominations membres CCU**

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu que les mandats des personnes suivantes soient renouvelés : Louise Pigeon et Marcel Langlois.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

2007-174

### **27. Acquisition d'une remorque**

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu d'autoriser l'achat d'une remorque neuve, d'une grandeur de 5 pieds de largeur par 6 pieds de longueur, pour un montant maximum de 800 \$ sans les taxes, soit un montant total de 911,60 \$ incluant les taxes.

Il est de plus autorisé les frais d'immatriculation.

Cette remorque servira pour les travaux d'entretien des lieux municipaux et le transport des équipements.

Le conseiller Poulin est responsable de procéder au choix de la dite remorque, de l'achat et au transport.

Cette somme sera prise au poste budgétaire 02-701-50-522 – Bâtiments et terrain Loisirs.

**Le conseiller Cloutier vote contre.**

**ADOPTÉ SUR MAJORITÉ DES CONSEILLERS**

2007-175

### **28. Vitre de la cabane patinoire**

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu d'autoriser l'achat d'une feuille de « Lexan » d'une grandeur de 4 pieds par 8 pieds auprès de Vitrierie Deslongchamps pour réparation de la vitre de la cabane de la patinoire. Le montant de cet achat est de 302,80 \$ sans les taxes, soit un montant total de 345,04 \$ incluant les taxes. Il est autorisé de faire tailler cette feuille pour la grandeur exacte de l'espace requis.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## SUITE SESSION DU 7 MAI 2007

### 29. Correspondance du maire

### 30. Correspondance de la secrétaire

### 31. Varia

#### 31.1 Rencontre avec député à Lac Mégantic

Une rencontre des membres du conseil avec Madame Johanne Gonthier, député aura lieu le 14 mai à 15 h à son bureau de Lac Mégantic.

#### 31.2 Centre communautaires : vitres (3) – non garanties

Un représentant de la compagnie PVCO est venu mesurer les vitres brisées au local de l'AFÉAS et dans la grande salle. Il semble que si le verre est brisé celui-ci n'est pas garanti. La compagnie garantie seulement les vitres thermos lorsque les joints entre les vitres ne sont plus scellés. Une vérification sera faite.

#### 31.3 Camping Domaine Sévigny

Suite à la réception d'une lettre du propriétaire du Domaine Sévigny concernant la taxation pour le service de collecte et transport des matières résiduelles, une lettre lui sera transmise afin d'expliquer le maintien des frais pour tous les usagers.

#### 31.1 Lettrage camion incendie

2007-176

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu d'autoriser l'identification du camion autopompe 2005 par le Centre de gestion de l'équipement roulant – Ministère des Transports. Le coût relié à ce travail est de 136 \$ plus les taxes et des frais pour les travaux installation de 60 \$ / h, aucun frais de déplacement n'est exigé.

Le format de l'identification est de : 18 pouces de hauteur par 12 pouces de largeur sur laquelle on retrouvera l'inscription CANTON DE LINGWICK , le logo de la municipalité et un numéro d'identification du véhicule sera également inscrit.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### 32. Période de questions

## CERTIFICAT DE CRÉDIT #2007-05-07-03

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le canton de Lingwick dispose de crédit budgétaire suffisant pour les dépenses projetées par le conseil au cours de cette session.

### 33. Levée de la session.

2007-177

Il est proposé par le conseiller Gilbert, que la levée de la session soit prononcée. Il est 21 h 51.

CANTON DE LINGWICK

---

Céline Gagné, Mairesse

---

Monique Polard, directrice générale  
et secrétaire-trésorière